



Pierre Gramegna voit le Grand-Duché dans une situation alarmante.

512 millions d'économies à faire

Pour réduire le déficit de l'État 2010, la Chambre de commerce appelle les politiques à prendre des mesures plus courageuses.

Après l'avis de la Chambre des métiers de la semaine dernière, c'était hier à la Chambre de commerce de présenter ses critiques et propositions quant au budget de l'État 2010. Selon les économistes de la Chambre, une réduction du déficit avancé dans le projet de loi, d'un ordre de grandeur de 512 millions d'euros serait possible.

Avec un déficit budgétaire qui en un an a grimpé de 89,9 millions à 1,49 milliard et qui atteindra probablement les 2,26 milliards en 2010, l'État devrait se tenir sur ses gardes. Tel était le message, prononcé avec clarté lors de la présentation de l'avis de la Chambre de commerce par son directeur, Pierre Gramegna, et son chef économiste, Carlo Thelen. Déjà le titre de travail de l'avis révèle l'inquiétude de la Chambre de commerce quant à une sortie de la crise et l'établissement d'un équilibre budgétaire qui respecte les critères du traité de Maastricht : «Un attentisme dangereux face à une situation alarmante.» La Chambre de commerce déplore que face à la crise, le premier projet de loi sur le

budget de la nouvelle législature ne présente pas de solutions face aux problèmes structurels. «**Dans son projet de loi, le gouvernement ne donne aucune piste qui pourrait aider à prendre en main la situation. Aucun projet de réforme n'a été avancé. Le projet de budget ne répond pas aux interrogations fondamentales de la crise. Nous aurions espéré voir des visions stratégiques pour les cinq prochaines années**», remarque Pierre Gramegna.

➤ Un avertissement caché?

L'incertitude la plus pesante à la Chambre de Commerce, concerne l'avenir de la place financière, principal pilier du Grand-Duché : la somme des bilans des banques a baissé de 19 % entre 2008 et 2009, le secret bancaire est canardé. En établissant un «worst case scenario», la Chambre de commerce retient que si le poids économique du secteur financier baissait au niveau belge, les conséquences directes sur

le PIB et le chômage seraient désastreuses : 33,7 % de baisse sur le PIB et 15,2 % sur l'emploi - un avertissement caché pour le gouvernement?

Les prévisions pour 2010 annoncent un nouveau déficit de 4 %. Afin de rester conforme au traité de Maastricht, une réduction des dépenses du budget s'impose. Pour la Chambre de commerce, réduire le déficit du budget, c'est avant tout baisser de façon ciblée les dépenses courantes. Seule l'annulation de la tranche indiciaire 2010 rapporterait une économie de 75 millions d'euros, en tout le déficit du budget pourrait être réduit de 512,16 millions d'euros. D'autres mesures comme la modulation des allocations familiales devraient aussi être examinées dans les semaines suivantes afin que le projet de loi puisse être modifié en décembre en vue d'un équilibre plus sain. «**Bien sûr, la faisabilité politique des mesures proposées n'est pas toujours évidente, mais en cette période de crise des mesures courageuses s'imposent**», dit Carlo Thelen.